



École de la Lièvre-Sud

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTCE du conseil d'établissement

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud, il me fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel 2022-2023. Au cours de la dernière année, l'école a connu une forte croissance, atteignant 46 élèves de la maternelle 4 ans à la 4^e année (3 groupes-classes) pour l'école de l'Amitié à Notre-Dame-du-Laus et 97 élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année (7 groupes-classes) pour l'école de Notre-Dame à Notre-Dame-de-Pontmain. Ces élèves ont pu compter sur le soutien d'une équipe-école de 31 personnes qui ont su relever les défis du quotidien avec motivation, agilité et professionnalisme.

En plus des responsabilités habituelles liés aux services éducatifs et extrascolaires, aux ressources financières et matérielles, au plan de lutte pour prévenir la violence et l'intimidation, etc., les membres du conseil ont aussi appuyé des initiatives innovantes. Ceci inclut l'écriture d'un ouvrage collectif en collaboration avec un auteur de la région ainsi que l'organisation d'un colloque Découvre ta passion rassemblant une dizaine d'intervenant.e.s autour de thématiques variées comme les sciences, la danse, la robotique, la création de jeux vidéo, la cuisine, etc. Ici, je voudrais souligner l'engagement, le dynamisme et l'ouverture non seulement de notre équipe-école, mais aussi de toute notre communauté des Hautes Laurentides. Ces deux exemples illustrent très bien comment, tous ensemble, nous pouvons contribuer à la mise en place d'un environnement scolaire créatif et ambitieux.

L'année 2022-2023 aura aussi été marquée par le dévoilement d'un nouveau projet d'aménagement et d'embellissement de la cour d'école à Notre-Dame-du-Laus et par l'adoption d'un nouveau nom de l'école à Notre-Dame-de-Pontmain. Avec le nom de l'école des Bâisseurs, nous souhaitons reconnaître les contributions des fondateurs de Notre-Dame-de-Pontmain. Ceci inclut non seulement les communautés autochtones de la Petite Nation, des Algonquins et des Oueskarinis qui ont été les premiers à occuper le sol, mais aussi l'ensemble des familles qui, depuis plus de 125 ans, choisissent de s'y installer pour profiter de ses nombreux attraits. De plus, ce nouveau nom véhicule un message conforme à la mission du Centre de Services Scolaire des Hautes Laurentides visant à former des citoyen.ne.s actif.ve.s, responsables et engagé.e.s.

Je termine en remerciant très chaleureusement tous les membres du conseil d'établissement pour leur grande implication tout au long de cette année scolaire. Je souligne plus particulièrement l'efficacité et la qualité de nos échanges qui nous ont permis, je l'espère, d'agir favorablement pour la réussite éducative de nos élèves.



Luc Stafford

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	7
Annexes	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Monika Lépine, 1 an	Parent
Éric Gauthier, 1 an	Parent
Marie Beauchamp, 2 ans	Vice-présidente, parent
Annie-Claude Larocque, 1 an	Parent
Sophie Monette, 2 ans	Parent
Luc Stafford, 1 an	Président, parent
Annie Hébert	Enseignante
Janick Flamand	Enseignante
Jessica Bélec	Membre de la communauté
Joanie Thibault	Membre de la communauté
Mariève Dumoulin	Directrice

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Indiquer la date et le type de séance.

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
13 septembre 2022	Ordinaire
21 novembre 2022	Ordinaire
12 décembre 2022	Ordinaire
13 février 2023	Ordinaire
27 mars 2023	Ordinaire
8 mai 2023	Ordinaire
15 juin 2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Novembre 2022 et février 2023	Consultations faites	Le projet éducatif sera adopté en décembre 2023
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Mai 2023	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Juin 2023	Approuvées	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2023	Approuvées	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2023	Approuvés	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2023	Approuvée	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2023	Adoptés	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Non réalisé		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Non réalisé		
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Décembre 2022	Consultation	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Non réalisé		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Novembre 2022	Informés	
Transmission de documents à l'intention des parents	Chaque réunion		
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Février 2023	Approuvées	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2023	Consulté	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Février 2023	Approuvée	Semestrialisation arts et anglais
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Décembre 2022	Approuvées	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2023	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Toutes les réunions	Approuvées	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Novembre 2022	Approuvés	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Consultation des parents	Toutes les réunions		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Novembre et mai 2023	Consultation	Résultats présentés en juin 2023. L'outil QSVE-R est utilisé concernant la violence et le climat.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Toutes les réunions		
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Au besoin	Approuvés	Location de salles. Contrat avec la municipalité de Notre-Dame-du-Laus pour location du vestiaire à l'été 2023.
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Décembre 2023	Actualisation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Au besoin		
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2023	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Changement de nom de l'école Notre-Dame	Décembre 2022, février et mai 2023	Informés et consultés	
Recommandation fermeture du service de garde de Lac-des-îles	Mai 2023	Consulté et approuvé	
Choix du photographe pour photos 23-24	Mars et juin 2023	Informé	
Semaine de l'engagement parental	Mars et mai 2023	Informé	
Organisation scolaire déplacement des récréations de l'après-midi	Mai 2023	Approuvé	

2.3 Résultats obtenus

Présenter les résultats obtenus au terme des activités réalisées et des décisions prises par le conseil d'établissement.

Le conseil compte cette année des nouveaux membres et est toujours aussi proactif et engagé. Des dossiers importants ont été abordés, entre autres, l'organisation scolaire et les services de garde offerts aux parents. Les enjeux soulevés pour le service de garde de Lac-des-îles ont amené le conseil d'établissement à recommander la fermeture de ce dernier.

La demande de changement de nom de l'école Notre-Dame pour l'école des Bâtisseurs a été effectuée cette année et le nouveau nom de l'école sera effectif en juillet 2023.

Le conseil reste à l'affût des activités de l'école et les services les entourant.

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.